



## **Gestion des espaces publics au Congo-Brazzaville : le cas des parkings**

Etanislav Ngodi\*

### **Résumé**

La question des espaces publics au Congo Brazzaville est au cœur des débats des politiques municipales. Au niveau des transports publics, la gestion des espaces publics demeure avant tout une affaire de la mairie et des conseillers municipaux. Les contractualisations entre ces autorités et entreprises exploitantes des transports collectifs ne répondent que partiellement aux objectifs des services publics. Certains espaces publics apparaissent comme des niches de transport collectif: ce sont des parkings. Deux types de parking peuvent être énumérés : les parkings privés des administrations publiques et privées et des parkings publics. C'est le second cas qui constitue le cadre de cette étude. A ce jour, le vide juridique et réglementaire sur la gestion des espaces publics et du plan prioritaire de transport public ne permet pas d'assurer la régulation des parkings publics dans les principales villes congolaises.

Les espaces publics sont ainsi devenus, le cadre du développement des activités économiques. Les lieux de stationnement des transports publics, espaces privatisés par des acteurs sociaux apparaissent de plus en plus comme des nouvelles formes de stratégies de survie. L'occupation de la rue (terminus, lieux de stationnement des bus et taxis) sous diverses formes ambulantes et sédentaires, temporaires et permanentes fait des parkings l'objet d'étude, en tant que territoire de l'informel et de la continuité des fonctions circulatoires et de faillite de la gestion des espaces publics. La planification de la gestion des transports publics ne s'arrête que sur le payement des taxes de roulage et de stationnement.

---

\* Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo. E-mail: ngodi\_etanislav@yahoo.fr

**Abstract**

The issue of public spaces in Congo-Brazzaville is at the heart of municipal political debates. At the level of public transport, the management of public spaces remains above all in the hands of the mayor's office and municipal councillors. The agreements between these authorities and the contractors running public transport only partially meet public service objectives. Certain public spaces appear as niches for public transport: parking lots. Two types of parking can be identified: the private parking lots of public and private administrations and public parking lots. The second case is the focus of this study. To date, the legal and regulatory void regarding the management of public spaces and the priority plan on public transport does not include the regulation of public parking lots in the major cities of Congo.

Public spaces have become a locus for the development of economic activities. Public transport parking areas are privatized by social actors and increasingly appear as new forms of survival strategies. The occupation of the street (bus and taxi terminals and parking places) under various mobile and sedentary, temporary and permanent forms, makes parking lots a focus of study as a territory for informal activities and the continuity of traffic functions, as well as the failure to manage public spaces properly. Public transport management planning is not a matter of payment of road and parking taxes alone.

**Introduction**

Depuis le début des années 1980, le Congo-Brazzaville traverse une longue période de crise économique, politique et sociale sans précédent. Au-delà de la destabilisation de l'économie nationale du fait des programmes d'ajustement structurel, les conflits armés successifs ces dernières années entre 1993 et 2002 ont eu des conséquences énormes sur la gestion des espaces publics. À cet égard, corrélativement à l'incidence croissante de la pauvreté, le processus de développement, en accélérant l'édification de la dynamique sociale de longue période, entièrement nouvelle, plusieurs stratégies de survies ont été mises en place par des acteurs sociaux. L'évolution complexe et multiforme du marché du travail urbain, à partir de la gestion informelle des parkings publics, apparaissant comme un aspect essentiel de ce processus de transformation de la société.

Dans cette contribution, nous présenterons quelques éléments d'analyse de la politique congolaise en matière de gestion des espaces publics et aborderons les différentes formes de gestion informelle des parkings publics.

## Cadre théorique et méthodologique

### *Approche théorique et question de recherche*

La question des espaces publics au Congo-Brazzaville est au coeur des débats de la politique municipale et des collectivités locales. Les parkings publics et les problèmes de stationnement sont autant de défi qui se posent dans la plupart des centres urbains, dont Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Au niveau des transports publics, la gestion des espaces publics demeure avant tout un affaire de la mairie et des conseillers municipaux. Les contractualisations entre ces autorités et entreprises exploitantes des transports collectifs ne répondent qu'impartialement aux objectifs des services publics. Certains espaces publics apparaissent comme des niches de transport collectif: ce sont des parkings. Deux types de parking peuvent être énumérés: les parking privés des administrations publiques et privées et des parking publics. C'est le second cas qui constitue le cadre de cette étude.

L'organisation de la circulation établie par la Municipalité, suit un schéma qui prévoit le développement peu onéreux de différents moyens de transport, l'implantation du réseau de circulation pour éviter la circulation de transit dans le centre ville, l'amélioration de la sécurité et de l'environnement et du drainage de la voirie. À ce jour, le vide juridique et réglementaire sur la gestion du trafic urbain (sens unique, réservations lignes, axe prioritaire...), le plan prioritaire de transport public ne permet pas d'assurer la régulation de la circulation et des parkings.

Après l'essor des théories planificatrices et la période d'interventionnisme de l'État, marqué surtout par une influence des théories économiques marxistes post-coloniales, puis la période de recherche de la rentabilité et de l'efficacité, les transports publics urbains au Congo Brazzaville ont connu des bouleversements, tant du point de vue des services publics que de l'administration des espaces publics. Les espaces publics devenant ainsi le cadre du développement des activités économiques. Les lieux de stationnement des transports publics deviennent des espaces privatisés par des acteurs sociaux qui développent des stratégies de survie.

L'occupation de la rue (terminus, lieux de stationnement des bus et taxis) sous diverses formes ambulante et sédentaire, temporaire et permanente fait des parkings publics, un objet de recherche, en tant que territoire de l'informel et de la continuité des fonctions circulatoires et de faillite de la gestion des espaces publics. La transformation récente des structures spatiales, l'étalement et la fragmentation de l'espace urbain, complexifient les lectures spatiales traditionnelles. Pour mieux comprendre la régulation des transports publics dans les villes congolaises, il faut comprendre qu'une multitude

d'acteurs est impliquée. Il s'agit notamment des collectivités publiques et entreprises opératrices de services publics locaux.

La planification de la gestion des transports publics ne s'arrête que sur le paiement des taxes de roulage et de stationnement. Or, les parking qui devaient faire l'objet des textes tant de la part de la municipalité ou du Ministère de la Reforme foncière, sont gérés par des individus. Dès lors qu'on considère l'urbanisation comme un processus de changement structurel et de transformation des possibilités de pratique, entraînant une modification profonde des rapports entre les sociétés et leurs espaces de déploiement, d'intégration, d'échange ou de référence. Le monde urbain est ainsi confronté à une *déterritorialisation* des relations et échanges sociaux et à une transformation des rapports entre espaces privés et non-privés.

Mais l'évolution la plus remarquable reste sans doute l'émergence des *espaces les plus publics* et l'attraction croissante qu'ils exercent sur les citadins qui tantôt s'emparent des usages prévus par les concepteurs tantôt découvrent et inventent mille et une appropriations ou qualifications nouvelles. Ce sont les espaces de la centralité urbaine qui témoignent le plus radicalement de ces transformations. Souvent mis en scène par les pouvoirs, politiques et/ou urbanistiques, ils n'ont pas nécessairement vocation, en termes de conception, à susciter des phénomènes sociaux qui déborderaient du simple usage, comme dans le cas des parkings publics. Mieux saisir le sens de cette émergence et de l'attraction, relativement nouvelles, d'espaces publics centraux et diversifiés, s'avère donc indispensable. Si les travaux qui y sont consacrés restent trop rares et trop partiels, ils débouchent sur quelques pistes communes intéressantes dès lors qu'ils croisent observation des pratiques d'appropriation et de qualification par leurs usagers, d'une part, et représentations et attentes suscitées chez ces derniers et chez leurs concepteurs ou initiateurs, d'autre part.

La décentralisation et/ou l'émergence de pouvoirs municipaux, quelles que soient les limites des marges de manœuvre des pouvoirs locaux, renforcent très largement les capacités de négociation et les revendications d'aménagement comme de régularisation foncière. Elles font sans doute aussi apparaître de manière encore plus criante les décalages entre modèle affiché et réalité nourrissant tant les représentations de la légitimité des revendications que l'expression ouverte des sentiments d'injustice et des frustrations. Par ailleurs, le contexte d'*internationalisation* est également susceptible de produire des effets convergents sur la légitimité de telles aspirations. Cette dernière véhicule en effet une double injonction : la mise à niveau des grandes villes pour entrer dans la course de la globalisation d'une part et les mots d'ordre de développement durable, de lutte contre la pauvreté et de gouvernance largement diffusés par les institutions internationales, d'autre part.

Comprendre l'émergence *sociale* des espaces publics, concomitante avec une urbanisation rapide et soutenue, conduit enfin à regarder de plus près les liens et imbrications entre transformation des espaces privés et non-privés. L'apparition et l'importance croissante, dans la vie des habitants, de l'usage et de l'appropriation sociale, *souvent individualisés* de divers types d'espaces publics, inconnus auparavant, ne peut en effet se comprendre qu'en les resituant par rapport aux transformations dans la sphère et dans les espaces privés. Lier les deux permet d'ailleurs d'éviter le piège d'une réduction de la question des espaces publics à une question *formelle* : les espaces publics, même visiblement « importés » ou imposés, sont retravaillés et requalifiés par ceux qui en usent, si ce n'est au niveau de leur conception et du rôle que prétendent leur faire jouer ceux qui les ont introduits, au moins au niveau de leur appropriation quotidienne ou extra-quotidienne, matérielle comme symbolique. Mais lier ces deux dimensions évite aussi de considérer ces espaces pour la seule place qu'ils occuperaient dans les processus d'émancipation politique, d'accès à la démocratie ou à la citoyenneté, ou encore de construction d'un très hypothétique lien social, reflétant en cela les préoccupations que suscitent l'avenir des espaces publics dans les sociétés occidentales.

Au Congo-Brazzaville, le besoin de mobilité existe pourtant bel et bien. Ce sont les transports par taxis et/ou bus collectifs, concurrents, mais plus souples et moins chers, qui y jouent le rôle. Les mobilités s'inscrivent dans les contextes urbains particuliers, une histoire récente, une évolution et une expansion spatiale rapide, une urbanisation consommatrice d'espace. Deux notions sont également fondamentales, la crise urbaine et la pauvreté. Les espaces publics, sont aussi enjeux politique et économique, créateurs d'emplois et producteurs de recettes pour l'État et les acteurs sociaux.

Les analyses de l'espace public s'enrichissent donc quand elles se penchent, par exemple, sur des transformations concomitantes au sein de la sphère privée. Ces dernières sont marquées de tendances parfois contradictoires, dont au moins deux dominantes : l'affaiblissement relatif de l'importance du groupe domestique et de sa puissance de contrôle dans la vie sociale des individus qui le composent d'une part, et la volonté de réinventer de nouvelles protections de ce groupe, souvent réduit à une famille nucléaire, contre l'extérieur, le non-privé. Ces analyses s'éclairent également quand elles prennent également en considération les modifications des rapports entre intérieur et extérieur du logement, lesquelles se manifestent par un double mouvement d'ouverture relative du privé au public et de glissement d'activités privées et personnelles vers l'espace public. Enfin, ces analyses ne peuvent faire l'économie d'un effort de prise en compte de la transformation interne

de l'espace domestique où les tendances à l'individuation s'expriment, tant pour le sexe que pour l'âge, dans des modes d'organisation socio-spatiale inédits. Toutefois, ce n'est pas en termes de similitude mais de complément, de conflit, ou de régulation mutuelle qu'il faut regarder la manière dont les espaces privés et non-privés sont partie prenante dans le changement social.

La présente réflexion est née de deux hypothèses.

- Primo, la gestion anarchique des parking publics apparaît comme étant la forme de déficience de l'administration des espaces publics au Congo (inéfficacité des mairies, absence de législations, autonomisation du banditisme, échec de réinsertion économique des jeunes et malaise social).
- Secondo, la gestion des parking est une nouvelle forme de stratégie de survie des acteurs sociaux et mode d'insertion dans le marché du travail urbain. Les parking apparaissant ainsi comme le lieu de négociation de la citoyenneté, de repositionnement économique et de mise en place des formes de lutte contre la pauvreté urbaine.

### *Méthodologie de recherche*

La démarche méthodologique mise en oeuvre dans la collecte des données a consisté d'abord à demander aux personnes d'exprimer leur opinion espaces publics et l'administration des parkings, les mesures prises par les autorités politiques pour lutter contre la déconfiture de l'État et le repositionnement économique des acteurs sociaux. Il s'agissait pour ce faire de présenter d'une part, les choix conceptuels et méthodologiques inhérents à la détermination de la pauvreté, ainsi que l'incidence de cette dernière, et d'autre part les caractéristiques de la crise de l'État et la privatisation des espaces publics.

### *Les fondements : la recherche de nouvelles informations*

L'analyse des espaces publics se heurte à la faiblesse de l'information statistique disponible.

- D'abord, l'information est fragmentaire faute d'un cadre réglementaire et/ou législatif approprié ou cohérent. Les investigations réalisées par les services municipaux sont fort peu nombreuses et ne permettent pas d'explorer les modalités d'usage et de gestion des espaces publics.
- Ensuite, les insuffisances conceptuelles contribuent à renforcer la faiblesse quantitative de l'information statistique relative aux espaces publics. En outre, l'exploitation insuffisante de certaines études, limite considérablement la fécondité des analyses. Plus généralement, la

dichotomisation entre espace public et domaine public est élaborée par des autorités municipales pour traiter de la question foncière.

- Enfin, la précarité des informations relatives aux espaces publics est accentuée par l'incertitude méthodologique des études disponibles.

### *L'échantillonnage*

L'originalité du travail n'est pas seulement la collecte de nouvelles données, mais aussi dans le choix et la taille de l'échantillon. L'intérêt de ce travail étant de fournir des éléments de base utilisables pour la mise en oeuvre des politiques de développement, la volonté de réaliser des échantillons rigoureusement représentatifs a été au centre de nos préoccupations. Afin d'obtenir des résultats concrets, un échantillon de 155 ménages a été sélectionné à deux degrés: tirage d'îlots, tirage des ménages dans les îlots. L'objectif majeur était surtout de tester la possibilité de collecter de nouvelles informations, permettant une analyse appropriée de la stratification du marché du travail et de l'accès à l'emploi dans les parkings publics. Cet aspect technique constitue vraisemblablement une des limites de la présente recherche, dont le caractère exploratoire et pilote ne doit pas être omis. Le corpus de données produites comprend des entretiens auxquels s'ajoutent des dizaines d'observations directes ou indirectes sur les pratiques de gouvernance quotidienne des parkings publics ainsi que de nombreuses études de cas.

### *Support statistique*

Nous avons utilisé comme support pour les opérations de collecte et d'analyse des données, les enquêtes de terrain et la recherche documentaire. Pour mieux appréhender le lien entre pauvreté et administration des parkings publics, l'accent a été mis sur la distinction des formes de travail. Nous avons mené des enquêtes de terrain dans la période allant du 12 mai 2006 au 20 septembre 2007, sur les parkings automobiles à Brazzaville, la capitale congolaise. L'objectif de ces enquêtes était surtout d'explorer les liens entre la structure des parkings automobiles comme espace public et la pauvreté urbaine. En d'autre terme, il s'agissait d'examiner les éléments susceptibles de contribuer à mieux appréhender la gestion des espaces publics au Congo-Brazzaville, à travers les parkings. L'objet des questionnaires destinés aux acteurs sociaux exerçant dans les parkings, était de présenter les variables dichotomiques issues des paramètres suivants: catégorie professionnelle; irrégularité du travail; types de contrats de travail; existence d'un syndicat; assujettissement à la fiscalité ; types de rémunération et avantages; importance du capital; propriété du local...

Le questionnaire, les biographies et guides d'entretien ont servi de support statistique. La collecte des informations sera effectuée à partir des questionnaires dont la structure comprenait six sections: i)- identification du ménage et caractéristiques personnelles; ii)- contexte familial et informations relatives à l'éducation, à la formation et au background professionnel ; iii)- autres informations portant sur la consommation, les transferts ; iv)- instruction et formation ; v)- emploi et/ou activité actuel; vi)- profil professionnel.

La collecte des données a été effectuée à partir des questionnaires. Les investigations empiriques ont eu lieu dans les parkings suivants: Marché Total, Terminus Kinsundi, Mikalou, Arrêt de Bus de la Tsiémé, Mampassi, Koulounda et Bifouiti-Pont du Djoué. En même temps, des entretiens ont été réalisés auprès de certains conseillers municipaux, agents des services municipaux et responsables du Ministère de la Réforme foncière.

### Repartition des enquêtés

Site d'enquête	Nombre d'interviewés
Marché	37
Terminus Kinsundi	13
Mikalou	22
Arrêt de Bus de la Tsiémé	18
Mampassi	16
Koulounda	30
Bifouiti-Pont du Djoué	19
<b>Total</b>	<b>55</b>

Source : Enquête de terrain

### Recherche documentaire

Les recherches documentaires ont surtout porté sur la compilation des données en ligne (internet) sur les espaces publics; l'exploration des revues bibliographiques sur les études réalisées au Congo sur cette question et la consultation des rapports et mémoires des étudiants. Les centres de documentation du Centre Culturel Français, les Archives de la Mairie de Brazzaville et la Bibliothèque de Bayardelle nous ont été d'un grand intérêt.

Les études ont porté sur la consultation des sources d'information relevant des rapports des travaux des ONG, des statistiques officielles des ministères, les données des recensements et enquêtes réalisés et les recherches thématiques.

Dans cette recherche, la pauvreté a été mesurée au niveau des ménages, en fonction de la situation professionnelle et du profil du travailleur, les

catégories conventionnelles, l'indice de consommation humaine et l'examen des processus d'insertion dans le marché du travail.

### **Différentes formes de gestion informelle des parkings publics**

L'administration des espaces publics comme stratégie de survie des acteurs sociaux et mode d'insertion dans le marché du travail urbain a fait l'objet à notre parfaite connaissance, de très peu de travaux. Les éléments contenus dans cette partie, sont extraits des investigations de terrain réalisées et de la revue de la littérature faite sur l'état de la pauvreté et de la crise au Congo-Brazzaville.

### **Diagnostic de la pauvreté et contexte de crise au Congo**

Dans les analyses économiques, le problème d'identification concerne l'évaluation du bien-être des individus et la détermination du seuil à partir duquel une personne peut-être considérée comme pauvre. Plusieurs variables ont été utilisées: identification des ménages, l'évaluation des revenus, le capital humain, consommation spécifique, appréhension de l'emploi, indicateurs socio- économiques. Le diagnostic de la pauvreté au Congo a été réalisé par le gouvernement à partir des données quantitatives et qualitatives issues de l'Enquête Congolaise auprès des ménages (ECOM), de l'Enquête Démographie et Santé (EDS), des Consultations Participatives sur la Pauvreté auprès des populations à la base, et des études sectorielles et thématiques entre 2003 et 2005.

#### *Pauvreté monétaire*

La pauvreté monétaire traduit une insuffisance de revenus qui limite fortement les possibilités de consommation. Le seuil de pauvreté a été déterminé par la méthode du coût des besoins essentiels qui consiste à estimer la part de la population ou des ménages capables de s'acheter un panier de biens alimentaires et non alimentaires permettant de couvrir leurs besoins essentiels de subsistance. Dans la détermination du seuil de pauvreté, et en l'absence d'une étude permettant de fixer le niveau de besoins nutritionnels spécifiques au Congo, le niveau des dépenses de consommation couvrant les besoins essentiels alimentaires des ménages a été déterminé sur la base d'un niveau calorique de 2400 kilocalories par jour et par équivalent adulte, tout en tenant compte du seuil de pauvreté couramment utilisé par la Banque mondiale pour les pays pauvres à bas revenu (1 US\$ de 1985). Sous l'angle monétaire, il est établi que 50,7 pour cent de la population congolaise vit en dessous du seuil de pauvreté estimé à 544,40 FCFA par adulte par jour.

La profondeur de la pauvreté (encore appelée intensité de la pauvreté) représente l'écart relatif des dépenses de consommation moyennes des pauvres

(ou des ménages pauvres) par rapport au seuil de pauvreté. Elle permet de connaître la part des ressources qui seraient nécessaires pour extraire tous les pauvres de leur situation par le biais des transferts de liquidités parfaitement ciblés. Concrètement, la profondeur de la pauvreté permet d'évaluer les ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté, dans le cas d'un ciblage parfait des pauvres.

La sévérité de la pauvreté, quant à elle, est une mesure qui tient compte non seulement de la profondeur de la pauvreté, mais aussi de l'inégalité parmi les pauvres. La profondeur et la sévérité de la pauvreté sont des mesures particulièrement importantes pour évaluer les politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, une évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté fondée uniquement sur l'incidence de la pauvreté conclurait à une plus grande efficacité des politiques qui permettent aux mieux nantis parmi les pauvres (ceux qui se trouvent au plus près du seuil de pauvreté) d'échapper à la pauvreté.

#### *Définition de la pauvreté selon les populations*

Suivant l'ensemble des rapports des consultations départementales, il apparaît une unanimité sur le concept de pauvreté tel que défini par les populations à la base. Fondamentalement, cette définition du concept est multidimensionnelle dans la mesure où la référence est faite aux aspects monétaires, nutritionnels, vestimentaires et à l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, information, logement, eau potable et électricité, etc.). Ainsi, l'incapacité des individus, communautés, entités administratives et/ou départements à résoudre des problèmes vitaux ou l'état de manque dans lequel ils se trouvent à un moment donné, reste révélatrice de la pauvreté en République du Congo.

Ce concept renvoie également aux dimensions intellectuelles, spirituelle et mentale du vécu de la pauvreté. Dans un certain sens, l'homme est considéré comme acteur principal ou moteur dans la réalisation de son bien être. De par son esprit de créativité, ses efforts individuels, la prise de conscience de son état, dépend son développement et celui de la société. La dimension infrastructurelle de la pauvreté conforte les définitions précédentes. Ainsi, la quasi absence, l'insuffisance, le sous équipement et la mauvaise qualité du service public renvoient à un autre niveau de pauvreté des populations. Enfin, la définition du concept de pauvreté clairement indiquée traduit l'état d'un individu ou d'une communauté, qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins fondamentaux (manger, boire, se soigner, s'éduquer, éduquer les enfants, se loger, etc.) ; une situation caractérisée par une insuffisance de moyens ; l'état de manque, d'insuffisance et de précarité dans lequel vit un individu, un ménage, une communauté, etc.

### *Caractéristiques de la pauvreté*

Les caractéristiques de la pauvreté sont examinées au niveau individuel, du ménage, de la communauté et du département. Au niveau individuel, la pauvreté est caractérisée par le mauvais habillement, l'accès limité aux soins de santé et à l'éducation, le mauvais logement, la mauvaise alimentation et le manque des moyens financiers. Au niveau du ménage, la pauvreté est caractérisée par un logement précaire, la mauvaise alimentation, les difficultés d'accès aux soins de santé et à l'éducation et les faibles revenus. Au niveau communautaire, la pauvreté dans les quartiers et villages est caractérisée par les difficultés d'accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation et le manque des marchés. Dans les districts et arrondissements, il s'agit de l'accès difficile à l'eau potable et à l'électricité, de l'insuffisance des écoles et du manque d'entreprises et des petits métiers. Au niveau départemental, le manque et l'insuffisance d'écoles, de centres de santé, l'impraticabilité et le non entretien des routes, l'accès difficile à l'eau, l'enclavement et l'état défectueux des bacs et ponts constituent les caractéristiques de la pauvreté en milieu rural. À Brazzaville et à Pointe-Noire, les caractéristiques de la pauvreté sont liées au manque et à l'insuffisance des écoles et des centres de santé, l'impraticabilité et le non entretien des routes, l'accès difficile à l'électricité, la présence des ravins et des nids de poules sur les voiries principales et secondaires.

Cette présentation des indicateurs de la pauvreté ne manque pas d'impact sur le vécu quotidien des populations et les pratiques de la corruption. Celle-ci est un phénomène permanent qui tient à la nature des choses car toute société qui fonctionne par la confrontation entre le pouvoir et l'argent génère des faits de corruption. Il y a, en général, la chance pour que la corruption se produise lorsque le secteur public se trouve à l'interface du secteur privé et plus spécifiquement là où le décideur public n'est pas soumis à des règles totalement contraignantes. Il y a, en principe, deux situations principales de risque de corruption : celle où les services ou les contrats sont fournis ou attribués conformément à la loi et celle où la transaction est non conforme à la loi. Dans le premier cas, l'agent public reçoit un gain privé pour faire un travail qu'il est dans l'obligation de faire en vertu de la loi. Ce phénomène est qualifié de « graissage de patte » parce qu'il permet de façon incontournable de faciliter la procédure. Dans le second cas, l'agent public reçoit un pot-de-vin en échange d'un service que la loi interdit de faire.

### *Contexte macroéconomique de la crise et pauvreté*

Depuis le début des années 1980, plusieurs éléments majeurs ont contribué à la détérioration de l'environnement macroéconomique. À la suite de la crise de la dette, les transferts nets ont été divisés par trois. La dégradation des

termes de l'échange, la réduction des revenus réels et l'émergence des déficits publics contribuèrent à réduire le niveau de l'épargne.

#### *Les ajustements sur le marché du travail*

L'offre et la demande de travail, l'offre et la demande d'emploi, l'achat-vente de la force de travail donnent quelques idées sur l'ampleur des divergences théoriques entre les courants de l'analyse du marché du travail. Cette absence de consensus porte aussi bien sur l'objet que sur les règles de l'échange. Pays d'Afrique centrale, le Congo est à cheval sur l'équateur et dispose d'une superficie de 342 000 km<sup>2</sup>. Sa population a été estimée à trois millions d'habitants en 2000 dont 43 pour cent de population active. Elle est caractérisée par une extrême jeunesse : 45,89 pour cent de moins de 15 ans et un peu plus de 55 pour cent de moins de 20 ans, réduisant la population d'actifs occupés par rapport à la population active et une arrivée massive sur le marché du travail et de l'emploi en 1999 de près de 200 000 jeunes diplômés en quête de premier emploi.

L'environnement économique et social se caractérise par la dégradation des principaux paramètres économiques depuis 1985, accentués par les remous sociopolitiques des années 1990. Ces événements graves ont détruit le tissu économique et social, particulièrement à Brazzaville où les pertes en vies humaines ont été considérables et les dégâts matériels importants. Le chômage et le sous-emploi ont alors pris des proportions importantes, surtout parmi les jeunes diplômés. Les jeunes diplômés sont des personnes des deux sexes, âgées de 35 ans au plus qui ont obtenu un diplôme universitaire et/ou professionnel et qui se présentent sur le marché du travail.

Ainsi, la montée du chômage après 25 ans de plein emploi (1960-1985) montre à quel point le marché du travail est tributaire des enjeux macro-économiques. L'ampleur de la rupture intervenue dans le rythme de la création de l'emploi, suite à l'entrée en vigueur des programmes d'ajustements structurel dès 1987 puis au désengagement accéléré de l'État de la sphère de production tout au long de la décennie 90, a mis en évidence les faiblesses d'un modèle économique fondé sur la rente pétrolière. Le chômage qui a atteint la barre de 40 pour cent, selon le PNUD, a des causes structurelles qui affectent l'accès des jeunes diplômés sur marché du travail.

Selon les données du Centre National de la Statistique et des Études Économiques (CNSEE), au titre de l'année 2000, le Produit Intérieur Brut (PIB) en termes réels a augmenté de 7,9 pour cent par rapport à l'année 1999 (3,6%) du fait du redressement très marqué du PIB hors pétrole (16,1 pour cent en 2000 contre 9,4 pour cent en 1999). Le Produit National Brut (PNB) par habitant est estimé à 817. 6 \$ USA en 2000 contre 643.7 \$ US en 1999.

Nonobstant l'évolution du PIB, le Congo reste confronté à un chômage de masse qui place la question de l'emploi et de la formation professionnelle au centre des préoccupations de la vie politique, économique, sociale, culturelle et technologique des décideurs, des partenaires et acteurs du développement. Selon les Nations Unies, 5 pour cent seulement des Congolais ont un emploi salarié. L'emploi qui a été longtemps dilué dans le travail retrouve ses lettres de noblesse avec la création du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale en 2002. En effet, le service public de l'emploi a évolué ces dernières années dans un environnement institutionnel instable qui n'a pas toujours permis la continuité de ses programmes, le conduisant ainsi à un perpétuel recommencement. De même, le manque de politique nationale de l'emploi est un handicap majeur car l'absence de ce cadre institutionnel ne permet pas de faire des prévisions à long terme sur les emplois catégoriels en général et ceux des jeunes diplômés en particulier.

Les nouvelles réformes économiques, remettant en cause l'intervention de l'État dans le domaine économique et social sont susceptibles d'engendrer une nouvelle dynamique des systèmes sociaux, génératrice des conflits ouverts ou de résistances cachées. À cet égard, plusieurs éléments tendent à confirmer l'accentuation des déséquilibres sur le marché du travail, inhérents à la destabilisation de l'économie au cours des années 1980 (Plusieurs analyses ont été faites sur les programmes d'ajustement structurel en Afrique, cf. Cornia, Von der Hoeven, Mkandawire 1992 ; Ebounga-Manguelle 1991).

La dynamique de l'offre et de la demande a été l'élément de base qui a exacerbé le problème de l'emploi. D'un côté, il y a eu une décélération du taux de croissance économique, de l'autre, la croissance de l'offre du travail s'est accélérée. Deux aspects du désengagement de l'État se sont révélés particulièrement importants au niveau des ajustements du marché du travail. Tout d'abord, certaines entreprises ont été dissoutes, en particulier dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois (agriculture, PME). Ensuite, des entreprises publiques ont été privatisées, soit au niveau du capital, soit au niveau de la gestion. Enfin, la volonté d'accroître les performances économiques des entreprises a conduit l'État à réhabiliter ou à restructurer certaines d'entre elles (Sur le désengagement de l'État, lire Lachaud 1989).

La réduction du déficit budgétaire a impliqué une rationalisation de la dépense publique. Ainsi, diverses mesures ayant un caractère obligatoire ont contribué à l'exacerbation de la crise: réduction du nombre de fonctionnaires; élimination des emplois fictifs non autorisés; redéfinition des postes et des qualifications; contrôle du versement des rémunérations; mise à la retraite anticipé du personnel; réduction des recrutements.

Depuis plus de vingt ans, les pays du Sud sont victimes de la récession économique qui a conduit la plupart d'entre eux, dont la République du Congo, à adopter des programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par la communauté financière internationale. Ces programmes s'inspirent de la théorie néoclassique de l'emploi, opposée à la théorie keynésienne. La dominante de ces programmes est la réduction des charges de l'État, particulièrement dans les secteurs sociaux. Le gel des augmentations de salaires et la réduction des salaires nominaux de la fonction publique constituent une autre composante de la rationalisation de l'administration publique. Le blocage des rémunérations modifie sensiblement le cadre des relations fixées par le statut de la fonction publique.

#### *L'incidence de la pauvreté et la répartition des revenus*

En effet, parallèlement à la dégradation macroéconomique et aux ajustements sur le marché du travail, on observe une incidence croissante de la pauvreté. Le statut de la fonction publique est directement touché. Ce qui entraîne le renforcement du contrôle de gestion et un réalignement des salaires des fonctionnaires. La crise des programmes d'ajustement montre que la pauvreté et les inégalités sociales sont corrélées. Les sources statistiques confirment cette réalité.

Cette référence aux biens matériels, financiers, aux services, mais aussi à la dynamique des relations interpersonnelles traduit une perception de différents niveaux de la pauvreté (économique, monétaire, alimentaire, d'accès aux services sociaux de base, mais aussi culturelle). La pauvreté est perçue diversement par les populations à l'échelle individuelle et collective, selon le sexe, les groupes d'âges, l'activité et le lieu de résidence. L'évolution récente de la situation macroéconomique au Congo a considérablement accentué l'étendue et la profondeur de la pauvreté, de même que la vulnérabilité du marché du travail. Quelques informations fragmentaires disponibles permettent ainsi d'appréhender l'impact de la destabilisation de l'économie sur la pauvreté. A priori, il est assez aisé d'apprécier la pauvreté à partir des paramètres suivants : l'identification et l'agrégation.

Le problème d'identification concerne l'évaluation du bien-être des individus et la détermination du seuil à partir duquel une personne peut être considérée comme pauvre. Dans ce contexte, il est courant d'opérer la distinction entre les approches (Sur ces approches voir Sen 1992, Ravallion 1999). Malgré la diversité des approches permettant d'appréhender le niveau de vie des ménages, les résultats de l'ECOM donnent un aperçu sur la situation économique et sociale du Congo, comme susmentionné dans les précédents développements. Le revenu des ménages est composé des revenus salariaux

(y compris les primes, indemnités, gratifications et prestations sociales) et non-salariaux provenant d'une activité principale ou secondaire.

Le problème d'agrégation met en évidence trois mesures de la pauvreté : l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté et l'inégalité de la pauvreté. Ces trois mesures ont fait l'objet de plusieurs travaux (Foster, Greer, Thorbecke 1984).

### *Triple rôle des parkings publics et stratégies de survie*

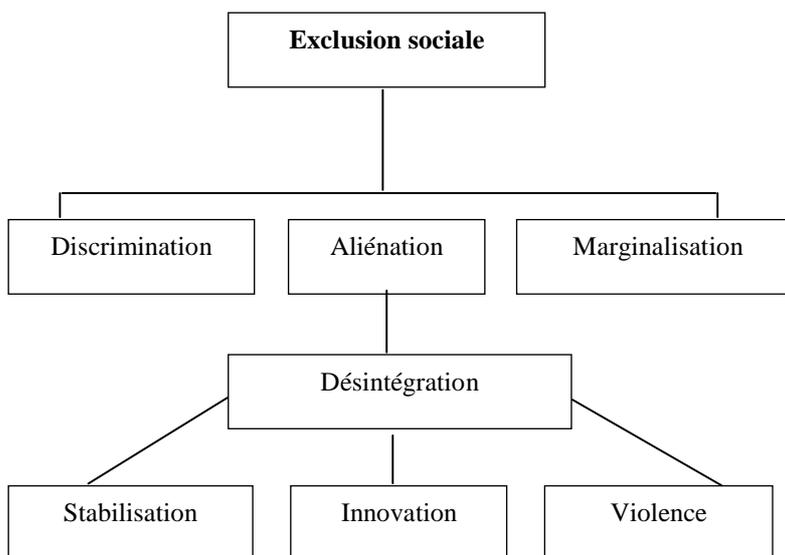
#### *Parking public comme lieu de repositionnement social et économique*

L'image de la débâcle générale et systématique au Congo se traduit à travers les multiples facettes que nous avons susmentionnées. La reproduction du système économique, politique et sociale congolais est passée depuis 1972 sous la coupe pétrolière. Cependant, l'oligarchisme entamé par le système du parti unique (1963-1991), la crise des programmes d'ajustement structurel, à la dégradation de la situation sociale sont des éléments qui permettent d'expliquer la paupérisation et/ou le désenchantement général des jeunes. La précarité socio- économique est surtout marquée par la dégradation des conditions scolaires, le manque d'insertion sociale, culturelle et professionnelle, la dépravation des valeurs morales, la régression des recrutements, l'alcoolisme, le tabagisme et l'augmentation du taux de précarité.

Aujourd'hui, les jeunes manquent de repères. De ce point de vue, on note un manque de politique adéquate du progrès social, l'incapacité de l'État de mettre en place des politiques de développement, l'inadéquation des structures, le manque de formation et précarité dans les relations sociales. Au-delà de cette situation, l'accommodation des pratiques de survie se traduit dans l'errance et la débrouille. En effet, la crise des années 1980 a frappé d'un coup les économies déjà fragilisées par la mauvaise gouvernance, l'endettement et les détournements sans précédent. Cette crise se traduit par ses répercussions sur les ressources pétrolières (effondrement des prix et du cours du dollar). L'incapacité des acteurs de redistribuer une rente rarefiée a provoqué la rupture du contrat social. Étant donné que les perspectives d'insertion sociale se sont révélées difficiles, avec la faillite de l'État, le secteur informel témoigne de beaucoup d'ingéniosité pour assurer tant bien que mal, le repositionnement économique des jeunes.

Les problèmes posés par la jeunesse sont interprétés comme étant de formes d'inadaptation de la société aux exigences de la vie quotidienne. L'émergence depuis la fin des années 1980 du système « D » est une conséquence de l'absence d'un dispositif organisé et cohérent de récupération des jeunes déscolarisés.

### Schéma de la crise d'ascension en milieu jeune



La question de la survivance en milieu urbain apparaît comme la conséquence évidente de la crise d'intégration des jeunes. Dans le système capitalisme, l'État est soumis abstraitement au capital en tant que condition de reproduction. La nature de la répartition des revenus révèle non seulement des inégalités très profondes au détriment des couches sociales les plus nombreuses, mais aussi une très nette faiblesse du taux de rémunération. Désormais, les jeunes ont une devise : « débrouiller pour survivre ». Cette survivance se traduit par la répression parfois aveugle en milieu urbain ou le recours à l'univers des armes comme moyen de se repositionner face au chômage. L'exclusion se définit comme étant un rapport à un mode de vie dominant répandu dans les pratiques sociales et diffusé par les médias, auquel certaines couches sociales ne sont pas objectivement intégrées, ou duquel les plus défavorisés se sentent exclues subjectivement. Dans ce contexte, les signes matériels de l'exclusion sont entre autre, la pauvreté des ressources, la précarité de l'emploi, la précarité financière, de l'habitat, le capital culturel et la perte du lien social. L'intériorisation de l'exclusion par les concernés dépend de la perception de la situation de disqualification sociale. Ce processus symbolique de déclasserment ou de revalorisation des positions sociales suscite la mise en place des structures qui favorisent une certaine forme de mobilisation de la part des acteurs sociaux, à savoir les jeunes.

La marginalisation, la discrimination et l'aliénation des jeunes sont autant des caractéristiques de l'exclusion sociale, rendant les jeunes réceptifs à toute idéologie, à tout appel qui leur permette de rêver, de gagner tant soit peu, de se sentir utile, de se réhabiliter. La nécessité de se sentir reconnu, le souci de ne pas perdre la face, le besoin de poser des actes qui valorisent, orientent les comportements les plus quotidiens. Le manque d'argent, la perte d'autonomie liée à la perte d'emploi perturbent le processus de construction de leur identité. Ils perdent la reconnaissance sociale et se sent coupable. Ce qui les pousse à des comportements de fuite. Or, cette fuite peut devenir violence lorsque la situation de dénuement, de rejet, d'exclusion s'empire. Les jeunes en proie à cette situation de frustration sont hantés par le spectre de la rage, de la révolte, de la haine ou de la vengeance contre la société. Ce sont les sentiments de rejet, les frustrations qui les accompagnent.

L'exclusion sociale pose le problème de la vengeance et de réhabilitation. Les déscolarisés, les sans-emplois et autres déclassés sociaux s'engagent dans la lutte de réhabilitation symbolique et matérielle dans les actes de pillage ou de destruction des biens. Dans ces conditions, le pillage apparaît comme une stratégie de valorisation ou d'enrichissement des exclus sociaux. La stratégie de gagner de l'argent et faire du prof s'inscrit dans le processus d'identification collective à des catégories valorisées. Le pillage est une façon de se restructurer dans la relation sociale dans laquelle, il est porté exclu ou marginalisé.

Dans la hiérarchie des valeurs définies par la société, l'acquisition des capitaux ne permet pas seulement de résoudre le problème de survie, mais de se classer ou de se reclasser. La détérioration progressive du niveau de vie dans les quartiers populaires et la défaillance des mécanismes d'intégration sociale amènent les acteurs sociaux à réélaborer des stratégies de survie. Ce qui génère ainsi un nouveau mode de socialisation des jeunes qu'ils désignent par culture d'urgence. Avec le déclenchement du cycle de violences, on trouve une couche sociale desœuvrée en quête de ressources, pour mettre en place des stratégies pour se reclasser et se repositionner. Toutes les conditions sont réunies pour une mobilisation précoce dans les structures paramilitaires à savoir, les milices politiques et bandes armées (Ngodi 2006). Si la mobilisation des jeunes semble si facile et si efficace, cela vient du sous-développement et de l'accaparement par la classe dirigeante des richesses nationales.

La privatisation des espaces publics par des acteurs sociaux devient plus évidente. Chaque Seigneur de guerre se réapproprie un territoire, pour sa survie et/ou son « effort de guerre ». D'où la densification des parkings publics dans les villes congolaises. Le développement du phénomène de milicianisation à Brazzaville sur la base ethno-régionale devient un fait acquis.

Les *Zoulous*, *Cocoyes* et *Mambas* quadrillent Mfilou rebaptisé fièrement Beyrouth; les *Ninjas* contrôlent tout Bacongo, rebaptisé Sarajevo; les *Cobras* établissent leur contrôle sur les quartiers est. Le quartier des ministères et la Présidence sont officiellement protégés par les *Aubevillois*, milice semi-officielle considérée comme la Réserve ministérielle. En offrant aux jeunes la violence armée pour seule clé d'appropriation de leur milieu de vie et comme source de reconnaissance sociale, certains hommes politiques sont responsables de la mobilisation violente d'une jeunesse déclassée en quête d'identité.

L'activité des parkings publics, qui, au départ, administrée par les services municipaux et certains déclassés sociaux (drogués, analphabètes) se transforme en véritable « business » pour la reconversion des miliciens dans le secteur informel. Elle est cautionnée par les autorités politiques, militaires et administratives, pour des raisons surtout stratégiques (sécurité, ordre public, renseignement, réinsertion économique des écuries). L'émergence des parkings publics comme moyen économique des miliciens et leurs « responsables » apparaît comme la conséquence d'un dispositif organisé et cohérent de gestion des espaces publics au Congo Brazzaville. Les dirigeants n'ayant pas les moyens financiers d'entretenir leurs troupes, participent à cette fragmentation géopolitique des espaces publics. Le parking public apparaît comme une réponse à l'échec du reclassement des ex-combattants et de reconstitution du capital économique du guerrier, pour « racheter la paix ».

La gestion informelle des parkings publics s'apparente ainsi aux différentes activités du secteur informel, c'est-à-dire, exercées en marge des lois officielles et relevant des normes spécifiques par rapport à la modernité: législation pénale, sociale et fiscale, comptabilité, etc. En terme de rentabilité économique, l'activité échappe au contrôle de l'État. Les gérants (ex-combattants, militaires) ne tiennent pas de comptabilité régulière, ne disposent pas de numéro d'identification et rendent directement des comptes aux autorités militaires (officiers des FAC, commissaires des postes de police, chefs militaires) et non au trésor ou à la mairie. Cette redistribution de la rente collectée traduit en quelque sorte l'économie informelle qui se dissimule dans les réseaux de clientélisme afin d'échapper aux normes légales (paiement des taxes, impôts, charges salariales, etc.).

#### *Parking public comme stratégie de lutte contre la pauvreté*

La notion de stratégie de survie ou de débrouille est appréhendée comme une nouvelle méthodologie de recherche qui permet de rendre compte et de mieux interpréter les actions et les comportements des acteurs sociaux, les couches marginalisées et les exclues des progrès socio-économiques qui cherchent à

assurer leur subsistance et atténuer les conditions d'extrême pauvreté (Laberge 2000). Dans les travaux en sciences sociales, la notion de « stratégie de survie » s'emploie pour désigner toute forme d'activités visant à renforcer le pouvoir d'achat et à lutter contre la misère. Cette dernière est un des principaux facteurs de désintégration des familles entières. Ces stratégies sont un palliatif à un ordre socio-économique défaillant. Les activités liées à la débrouille font partie de ces nouveaux canaux de repositionnement et de survie. D'après certains spécialistes, la galère comme source de mise en place des stratégies de survie est une forme de la marginalité des jeunes, entraînant ainsi la décomposition des systèmes et surtout la rupture d'un mode d'intégration populaire traditionnel (Dubet 1987:23).

La notion de stratégies de survie trouve ainsi sa place parmi les populations très défavorisées sur le plan économique et sociale, donc des exclus sociaux. Elle intervient comme réponse à la compréhension et à l'interprétation des conditions d'existence des couches marginales ou exclues des progrès économiques. C'est dans ce cadre de manque que le travail apparaît comme mode de recomposition des équilibres sociaux. Dans cette trajectoire, les jeunes qui se lancent dans le processus du travail cherchent des moyens d'assurer leur subsistance ou d'atténuer leur condition de vie (Schlemmer 1996).

Les stratégies économiques consistent à maximiser le nombre de personnes qui participent aux activités rentables de l'unité domestique. Elles dépendent des facteurs démographiques, aussi bien de tout un ensemble de mouvements sociaux qui interagissent entre eux, impliquant d'autres dimensions et indicateurs sociologiques. Misère et survie apparaissent comme un couple difficile à départager dans les villes congolaises. Il découle de cette adresse que la jeunesse est de plein pied dans les activités de survie à cause du contexte social dans lequel elle évolue. Les différentes stratégies servent dans le réaménagement des fonctions à l'intérieur des communautés.

Pour faire face à la crise généralisée, il se dessine des espaces de repositionnement qui permettent aux exclus sociaux de survivre. La participation économique de chaque membre de l'unité familiale semble nécessaire. La socialisation par le travail dénote une certaine vision des choses. Le travail des exclus sociaux apparaît donc comme un signe de responsabilité, de discipline et d'honnêteté de la part du pauvre. Face à la déconfiture et à la désertion des pouvoirs publics, le secteur informel a pris une importance considérable dans les milieux économiques. Les différentes activités de ce secteur jouant un rôle dynamique dans l'économie du fait de leur caractère rentable, productif et créatif. La contribution du secteur informel au PIB de l'économie non observée du pays est de 40 pour cent environ. La survie des populations entières en découle.

La gestion informelle des parking publics s'inscrit ainsi dans l'économie informelle, procurant des gains faciles. L'informel agit ainsi à la fois comme soupape de sécurité et amortisseur des chocs sociaux et moyen de lutte contre la pauvreté (Le secteur informel a fait l'objet de plusieurs travaux, lire Lautier 1995 ; MacGaffey 1993 ; Turnham, Salome, Schwarz 1990 ; Milandu 1990). Cette dimension tient de l'absence des règlements fiscaux, du travail (heures supplémentaires, salaire minimum, sécurité, hygiène, réglementation relative à la concurrence loyale), et des autres lois à caractère social (sécurité sociale, pension). L'économie informelle surgit donc d'une part de l'existence d'un "surplus" de main-d'œuvre qui ne trouve pas de place dans l'économie formelle: des hommes et femmes restent à l'écart du secteur moderne urbain; et d'autre part, de la distribution inéquitable des ressources et de la pauvreté que celle-ci engendre (Lautier 1994).

Le développement anarchique et l'administration informelle des parkings publics dans les villes congolaises apparaissent comme une solution à la lutte contre la pauvreté. La vulnérabilité des exclus sociaux notamment les jeunes de la sphère économique permet ainsi de voir la dimension symbolique et instrumentale des pratiques de survie des pauvres pour s'accommoder au vécu quotidien. L'espace public (parking) constitue ainsi, un espace de bien-être, de développement de sociabilité, d'apprentissage et d'affiliations diverses. Pour survivre, de nombreux jeunes travaillent avec des patrons sans scrupules, se livrant ainsi à la débrouille et à l'errance (Lucchini 1996).

Jeunesse et survie apparaissent ainsi comme un couple difficile à départager dans les différentes villes congolaises (Dorier-Apprill, Kouvouama, Apprill, Granel 1998). Les services de l'économie informelle assurent en général, la préservation d'un mode de relations sociales qui, non seulement adoucit la rigueur des conditions matérielles d'existence, mais, surtout, permet à l'économie marchande de générer une plus grande valeur ajoutée globale. L'économie informelle tout comme les pratiques populaires peuvent être amenées à jouer un rôle de premier plan tant par leur capacité de produire la richesse que par leur capacité d'absorption de l'emploi à court ou long terme, répondant ainsi aux besoins et surtout à la survie des populations pauvres. Malgré la timide volonté de l'État de prendre en considération le secteur informel, il reste que les conditions politiques propices à l'éclosion de la créativité et des initiatives nouvelles ne sont toujours pas réunies.

La pauvreté augmente graduellement et la précarité est toujours constante. Malgré une telle situation, les acteurs du développement ne se découragent pas, et ensemble avec les populations concernées, ils font preuve d'imagination surtout avec le concours d'ailleurs. Les opportunités de création de richesses ne manquent pas en autant que les conditions sociopolitiques et économiques favorables agissent en catalyseur (Etsio 2001). Par ailleurs, dans une étude

sur le Congo-Brazzaville, Gaufryau et Maldonado abordent cette économie sous l'angle macroéconomique en regard de la géographie de l'emploi. Il ressort que la contribution du secteur informel à l'emploi est évidente, représentant 46,7 pour cent de l'emploi total au Congo-Brazzaville et 53,3 pour cent pour le secteur moderne (secteur contrôlé par l'État) et depuis 2000. De façon générale, l'ampleur et la complexité grandissante de cette économie informelle, dans la vie économique et sociale des communautés de populations vivant dans la précarité, exigent une nouvelle approche, beaucoup plus novatrice pour éviter aux populations concernées d'être toujours ancrées dans une forme d'« économie de la débrouillardise », au profit d'une forme d'économie qui intègre de façon contextuelle, les dynamiques traditionnelles, sociales et la synergie État-marché. Nous y reviendrons plus loin.

L'appui au secteur informel congolais est sans aucun doute nécessaire, mais il ne doit aucunement, être défini comme une fin en soi. En tous les cas, le secteur informel, tout en aidant à la création de richesses au sein des populations pauvres, ne garantit pas souvent le bien-être de ces mêmes populations. C'est pourquoi, il est important de ne point laisser les populations pauvres, s'enfermer dans ce type de réponse universelle à la crise, qu'est la débrouillardise. L'état de vulnérabilité, de pauvreté et d'exclusion des acteurs sociaux reflète les tensions dynamiques et contradictoires des processus d'intégration sociale des jeunes exerçant des activités sur l'espace public.

#### *Parking public comme lieu de négociation de la citoyenneté*

Dans un contexte de globalisation, l'espace public au Congo Brazzaville s'est renforcé comme lieu d'expérimentation et de construction collectives d'alternatives économiques et sociales, devenant, pour les populations précarisées, un rempart contre l'anéantissement social. Une économie solidaire et de redistribution tend à remplacer progressivement l'économie d'accumulation. Cependant, compte tenu des enjeux du pouvoir, il se développe en parallèle des relations clientélistes qui chargent la dynamique sociale de l'espace public.

Les processus de polarisation, multidimensionnels, se traduisent notamment par une augmentation des inégalités socio-économiques et des phénomènes d'exclusion. Les exclus sociaux n'arrivent plus à s'insérer dans les systèmes formels de redistribution des ressources et de gestion du pouvoir et ne participent plus directement aux processus de structuration et de régulation de la société. Pour faire face à cette dynamique d'exclusion et assurer leur insertion en milieu urbain, ces groupes mettent en place des mécanismes de défense et des tactiques de survie parfois violentes comme nous l'avions susmentionné. Ainsi, ils développent des tactiques d'intégration pour lutter contre la précarité et la vulnérabilité de leurs conditions de vie. Ces tactiques

sont multiples et se développent aussi bien dans la sphère économique, sociale, politique que spatiale. Elles peuvent définir des modalités d'accès et de gestion des ressources économiques, des systèmes d'échange, des comportements de promotion sociale ou des pratiques résidentielles. Elles se concrétisent également par des formes de négociation avec les pouvoirs publics ou de détournement de la loi. Lorsqu'elles sont partagées, elles constituent de véritables institutions informelles.

La problématique des parkings publics produit des modes de construction, d'aménagement et de gestion urbaine. Elle traduit en outre ces lieux d'échange, de débat et de négociation entre les acteurs. Dès lors, ces espaces apparaissent comme grand révélateur de mutations urbaines en cours, dans le contexte de la crise de l'État. Cet angle d'attaque est d'autant plus intéressant que la notion d'espace public renvoie à une double histoire sociale de la ville, marquée d'une part par la conception occidentale de la sphère publique (places, marchés, rues, avenues, gare, port, etc.) mais redéfinie d'autre part par les usages autochtones. Ces mutations se traduisent par une urbanité remaniée aux formes renouvelées de sociabilité, d'échanges et/ou des transactions, de citoyenneté, d'accessibilité ou d'identité.

Le parking public au regard des résultats de notre recherche désigne à la fois l'espace de négociation, de débat et de palabre, dans lequel interagissent les acteurs urbains, mais aussi le territoire concret qui fait l'objet d'une appropriation collective et permet la rencontre et la mobilité de tous les acteurs urbains. Dans ce sens, il constitue le support privilégié des réseaux sociaux et des pratiques culturelles, il est également le lieu central de l'intégration urbaine, particulièrement dans la capitale congolaise.

En tant que prolongement de la sphère domestique, l'espace public peut révéler la recomposition ou l'éclatement des structures familiales et générationnelles, la reconstitution des réseaux de solidarité et de dépendance, la reconversion des activités socioprofessionnelles qui s'inscrivent dans de nouveaux cadres ménagers. Au niveau du voisinage et des quartiers, il peut être le support de l'institutionnalisation de nouvelles sociabilités et pratiques territoriales, et la recomposition, voir l'internationalisation du système des acteurs qui peut s'inscrire dans des dynamiques de dépendance conflictuelle opposant pouvoirs politiques, économiques, religieux, vernaculaires et mouvements communautaires ou associatifs. Espace de citoyenneté, les parkings publics au Congo peuvent être envisagés comme de véritables espaces de débat, de conflits et de négociation entre les acteurs sociaux. Les stratégies de repositionnement des acteurs se reposent sur un échange de faveurs (patron, client). Paternalistes et fortement personnalisées, ces relations s'organisent en alliances pyramidales concurrentes. Suite à la mise en place, dans les

années 1980, de politiques d'ajustement structurel et au progressif désengagement de l'État, l'espace public apparaissant comme le support d'une crise de légitimité des institutions et, dans une certaine mesure, de revendications sociales et économiques.

### **Conclusion**

Au Congo, l'espace public est en effet un champ d'échanges et de confrontations pour de nombreux acteurs, à savoir les autorités publiques, les services administratifs, les habitants, les acteurs économiques, les associations et les membres des ONG, etc. Dans une optique opérationnelle de projet/gestion participatifs, il s'agira d'évaluer la légitimité, les motivations, les compétences ou encore le potentiel (capacités) de ces acteurs. Cette lecture des espaces publics dans les villes congolaises suggère bien, l'intérêt d'approches nuancées et croisées sur l'espace urbain comme un tout, mais aussi la nécessité d'un travail d'observation approfondi et prudent en termes épistémologiques sur l'évolution des pratiques et des représentations de la ville et de l'urbanité dans les différentes villes. Elle reste toutefois encore loin d'épuiser la question et ne permet qu'une approche embryonnaire du statut de l'espace public dans le changement socio-spatial. À cet égard, le matériau reste encore insuffisant pour esquisser une lecture plus théorique. La crainte de la disparition des espaces publics, de leur « privatisation », relative ou totale, de leur perte de significations socio-politiques.

Dans cette contribution, l'espace public a été analysé sur plusieurs angles. D'abord, l'espace public constitue le support de la sociabilité interne d'une société, centrée sur le foyer, et externe, orientée vers les autres et la relation sociale. Ces sociabilités s'organisent en réseaux qui fonctionnent selon des logiques de solidarité ou au contraire de dépendance, de soumission.

Inscrits dans une dynamique de recomposition permanente, ces réseaux reproduisent des appartenances familiales, de voisinage, générationnelles, régionales, ethniques, religieuses et professionnelles. Les relations de sociabilité peuvent également s'institutionnaliser en association ou autre type de groupements qui se fondent sur une communauté d'intérêts (politique, loisirs, sport, culture). Les réseaux de sociabilité, même lorsqu'ils s'inscrivent dans des rapports inégalitaires, favorisent la survie des plus défavorisés à travers diverses formes de redistribution économique. En tant que lieu privilégié de socialisation, l'espace public est aussi le foyer de construction de l'identité urbaine. Reflet de changements culturels rapides, il constitue une sorte d'interface où s'associent, se contredisent ou s'agrègent des modèles traditionnels porteurs d'héritages diversifiés et des vecteurs de modernisation, fondements d'une culture mondialisée du progrès. L'espace public constitue

le lieu privilégié des échanges économiques urbains, qui articulent deux circuits parallèles mais interdépendants. Il rassemble plus particulièrement les activités dites informelles, relations d'approvisionnement, de production ou de commercialisation de biens ou de services. L'économie informelle, souterraine et parfois illégale, valorise les relations symbiotiques, identifiables le plus souvent au niveau de circuits de proximité, et favorise les processus de spécialisation et de sexualisation professionnelle. Par des activités à faibles barrières d'entrée, elle facilite l'insertion économique de ceux qui luttent quotidiennement contre la pauvreté. Agissant à la fois sur ses fonctions d'espace de sociabilité, d'identité, de marché, de citoyenneté et/ou d'accessibilité, ces processus remettent en cause la capacité d'intégration de l'espace public, et ce particulièrement pour les populations défavorisées. Ils se traduisent plus particulièrement par une insertion partielle ou sélective de ces populations dans les systèmes de redistribution des ressources et de partage du pouvoir.

### Bibliographie

- Bayart, J.-F., 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris : Fayard.
- Bayart, J.-F., Ellis, S., Hibou, B., 1997, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles: Complexe.
- Bayonne, O., Makimouna Ngouala, J. C., 1999, *Congo Brazzaville: diagnostic et stratégies pour la création de valeur*, Paris: L'Harmattan.
- Cornia, G. A., Von der Hoeven, R., Mkandawire, J., 1992, *L'Afrique vers la reprise économique*, Paris: Economica.
- Dorier-Apprill, E., Kouvouama, A., Apprill, C., Martin Granel, 1998, *Vivre à Brazzaville, modernité et crise au quotidien*, Paris : Karthala.
- Dubet F., 1987, *La galère. Jeunes en survie*, Paris: Fayard.
- Ebounga-Manguelle, D., 1991, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un Programme d'Ajustement culturel ?* Ivry-su-Seine: Éditions Nouvelles du Sud.
- Etsio, E., 2001, *Congo 2000 : État des Lieux*, Paris: L'Harmattan.
- Foster, J., Greer, J., Thorbecke, E., 1984, « A class of decomposable poverty measures », *Econometrica*, vol 52.
- Hibou, B., 1999, « L'État en voie de privatisation », *Politique Africaine*, n°73, Paris : Karthala, pp. 6-15.
- Krelle, W., 1970, *Production, demande, prix*, Paris : Éditions Gauthiers-Villars, Grands-Augustins.
- Laberge, D., 2000, *L'errance urbaine*, Montréal: Multimonde.
- Lachaud, J.-P., 1989, *Le désengagement de l'État et les ajustements du marché en Afrique francophone*, Serie de recherche n°96, Genève : IIES.
- Lautier, B., 1995, « Économie informelle: solution au problème » *Cahiers des sciences humaines*, n° 50.

- Lautier, B., 1994, *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris: Découverte.
- Lindauer, D.L., Meesook, O. A., Suebsaeng, P., 1998, « Government wage policy in Africa: some fundings and policies issues », *Research Observer*, vol 3 n°01.
- Lucchini, R., 1996, *Sociologie de survie*, Paris: PUF.
- MacGaffey, J., 1993, *On se débrouille : réflexion sur la deuxième économie au Zaïre*, Paris: Karthala.
- Maldonado, C. et Gaufryau, B., 2001, *L'économie informelle en Afrique francophone*. Structure dynamiques et politiques, Genève: Bureau international du travail.
- Milandu, M., 1990, « La dynamique du secteur informel : le cas du Congo », *Revue africaine des sciences sociales et humaines*, CERDAS, Vol. n°1, juillet.
- Ngodi, Etanislav, 2006, *Milicianisation et engagement politique au Congo Brazzaville*, Paris : L'Harmattan.
- Ravallion, M., 1992, *Poverty comparaisons, A guide to concepts and methods*, Washigton : LSMS Working paper n°88.
- Schlemmer, B., 1996, *L'enfant exploité, oppression, mise au travail, prolétarianisation*, Paris : Karthala.
- Sen, A. K., 1992, *Inequality reexamined*, Oxford : Clarendon Press.
- Turnham, D., Salome, B., Schwarz, A., 1990, *Nouvelles approches du secteur informel*, Paris: OCDE.

